

Urbanisme, une compétence clef dans la mise en œuvre de la transition écologique (2/2)

Bénéficier de l'expérience acquise en matière de démarche participative



Les projets d'urbanisme ont permis dans nombre de cas le développement d'outils nouveaux, décalés, originaux pour informer la population aux projets de la collectivité, l'amener à s'y intéresser, voire à s'impliquer dans le devenir de certains projets, de leur quartier voire de leur commune. Certes, la concertation institutionnelle minimaliste, le dossier d'enquête publique éventuellement accompagné d'une réunion d'information et quand tout va bien de quelques panneaux d'exposition reste la règle très majoritaire. Mais ces dernières années, de nouvelles formes de concertation et de participations citoyennes ont vu le jour. Fribourg a vu passer des milliers d'élus et technicien français, et la Caserne de Bonne à Grenoble est en train de prendre le relais. Rien de tel que de voir « sur place » ce qui a été fait, ce qui a marché, ce qui est (éventuellement) reproductible. Bien au-delà des visites commentées, l'innovation a concerné de nombreuses formes d'expressions artistiques et culturelles au service du projet. Arts de la rue, théâtre, chants, ateliers de construction et de recyclage, jardinage, bricolage, réalité virtuelle ou augmentée...

Les opérations d'urbanisme se sont emparées de nouveaux outils pour capter l'attention des habitants et riverains. Souvent porteuses d'ambition environnementales et sociales, parfois porteuses de la dorénavant très commune appellation « écoquartier » : pas toujours très importante ni très médiatisées, cette nouvelle forme d'expression a d'ailleurs été testée et mise en place par tout type de collectivité. Ces nouvelles formes offrent une réponse adaptée, parce que sortant de l'ordinaire, elles arrivent dans un premier temps à capter l'attention et la curiosité de l'habitant. Elles réussissent souvent à le captiver, à le faire participer et s'exprimer. Il ne s'agit pas simplement d'un leurre pour attirer le badaud, le riverain, mais d'une véritable réponse aux attentes de la population: sortir des débats conventionnels et stériles, s'extraire des positions sachant/écoutant et de la présentation institutionnelle des projets, adaptation aux publics... Parce que la stratégie urbaine doit intéresser l'habitant plus que le riverain, le citoyen plus que le voisin, l'acteur désintéressé plus que spectateur intéressé, il est important de capitaliser sur les expériences réussies de concertation. Un véritable savoir faire se construit alliant le ludique au labeur, mais générateur d'émulation et d'intelligence collective. Les urbanistes ont su, parmi les premiers, s'approprier ces outils, les démocratiser, leur faire connaître un certain succès. Puissent ils achever cette mission et offrir, via de futures opérations ou simplement via la mise à disposition de lieux, friches urbaines ou secteur de projet, une visibilité plus forte. Et donner des idées à leur confrères et permettre la démocratisation de ces formes de consultation.

UNE VILLE PLUS DURABLE ET L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX LIEUX

Enfin, parmi toutes les réponses que les politiques d'urbanisme peuvent porter et rendre concrètes, citons 2 axes en particulier :

- **L'adaptation aux changements climatiques et la transition écologique.** Les plans climats définissent des actions de maîtrise de l'énergie, de développement des énergies renouvelables et réduction des émissions de gaz à effet de serre. La mise en œuvre en œuvre de ceux-ci implique une grande partie des compétences de collectivités. L'urbanisme sera une compétence centrale pour que ces plans climats puissent se concrétiser. Pas de bâtiments performants ou de protection d'énergie renouvelable si les ZAC et opérations d'ensemble n'imposent pas les ambitions adéquates. Pas de conceptions bioclimatiques dans les opérations, si les concepteurs ne choisissent pas avec attention les sites des futures opérations, ne composent pas avec les lieux, la topographie, la programmation ad hoc. Pas d'adaptation aux changements climatiques si la conception des espaces publics ne prend pas en compte la présence de la végétation ou d'eau, si le choix des matériaux ou des formes urbaines favorisent l'effet d'îlot de chaleur. Pas de politique de soutien aux production agricoles locales et de qualité ni de développement des circuits agricoles courts sans politique foncière visant à préserver le foncier agricole et l'aide à l'implantation des agriculteurs qui portent un projet cohérent avec celui de la collectivité, pas de développement de réseau de chaleur (ou des réseau de transports en commun) sans une densification de la ville sur les axes desservis par ces réseaux, pas de développement des mobilités douces sans une stratégie d'aménagement des quartiers, de la voirie et l'adaptation des règles de PLU nécessaire...
- **Le développement des usages mutualisés.** S'il ne s'agit pas de collectiviser la ville, il est certains que la mutualisation des usages représente une véritable opportunité en terme d'offre de services, d'efficacité économique, de création de lien social. Un « bricothèque » offrant aux habitants d'un immeuble des outils de bricolage, une salle des fêtes cogérée au sein d'une opération immobilière, des jardins partagés à l'échelle du quartier offrent aux habitants des solutions à moindre coût, des lieux de rencontre et d'échanges entre habitants, une amélioration de l'empreinte écologique globale.

Certes, il s'agit de « petites » solutions, d'actions très locales, bien loin des stratégies élaborées à l'échelle municipales, nationale ou des accords internationaux. Mais il est certains que la transition écologique ne viendra pas d'en haut et nécessite que chacun s'y implique. Et amener les populations à changer leurs comportements individuels s'avérera certainement plus complexe pour les élus que de mener de grosses opérations ou réaliser de grands équipements, où la technique et la capacité de gestion prime.

La double difficulté (modification des comportements et de l'acceptation individuelle de nouveaux modes de vie d'une part, difficulté pour la collectivité d'intervenir, avec un positionnement qui se situera un peu en dehors des interventions habituelles d'autre part) obligera donc à concevoir une nouvelle façon d'intervenir, à accompagner les initiatives plus qu'à mettre en place des actions, à permettre à ces initiatives d'exister, les encourager, bref créer un contexte où la transition peut devenir possible, laisser l'utopie prendre forme et se concrétiser, la soutenir. La collectivité et la compétence urbanisme dispose pour cela de moyens, humains et matériel, sans nécessairement impliquer des efforts financiers démesurés : mise à disposition de foncier (notamment des friches urbaines et l'acceptation d'occupation même temporaire pour des expérimentations), conseil et accompagnement technique par les services (faisabilité juridique, montages opérationnels, bail et convention d'occupation,...), communication... Les écoquartiers qui ne manqueront pas d'être développés dans les années à venir sont justement le lieu privilégié pour l'expérimentation de cette nouvelle gouvernance et le développement des initiatives citoyennes.